

# Henri Capron : « Dix ans ne suffiront pas à redresser la Wallonie »

Le Soir, 28/3/2012

ENTRETIEN

Henri Capron (ULB) est membre du jury qui examine les projets rentrés dans le cadre des pôles de compétitivité. Mais il a aussi étudié le positionnement de ces pôles dans l'espace européen (lire ci-contre). Une étude qu'il présentait ce mardi au parlement wallon.

Quel est l'état actuel des pôles de compétitivité ?  
L'évolution est relativement favorable, après une période de

démarrage de deux ans au cours de laquelle ils ont dû mettre en place leurs structures et réfléchir à leur stratégie de développement. Cela leur a permis de favoriser le développement d'un certain nombre de niches. Bien sûr, le niveau de développement de ces pôles varie de l'un à l'autre mais cela tient à la structure économique de la Wallonie : certains, comme Biowin, fonctionnent avec des entreprises internationales et d'autres, comme Wagrallim, sont constitués d'un tissu de PME. On peut donc accepter que son développement soit plus lent. Et Greenwin, le dernier venu, a bénéficié de l'expérience des pôles existants.

**Cette bonne santé des pôles signifie-t-elle plus d'emplois ?**  
C'est à l'aune de cela qu'ils doivent être jugés. Mais cela implique de la formation car, pour mettre en place un procédé, il faut une main-d'œuvre compétente pour assurer sa concrétisa-

**HENRI CAPRON (ULB)** a étudié le positionnement de ces pôles dans l'espace européen. © ALAIN DEWEZ

tion en valeur ajoutée. Il y a d'ailleurs des enveloppes prévues au sein des pôles pour financer la formation quand elle est en lien avec les activités du pôle. Mais en Wallonie, les besoins de formation sont plus vastes que cela. Et la politique de formation ne doit pas reposer que sur les pôles. **Les pôles peuvent-ils permettre à la Wallonie de se redresser dans les dix ans ?**

Non. Dix ans ne suffiront pas. On ne rattrape pas 16 points de retard économique en quelques années. Et la Wallonie ne pourra pas concrétiser en dix ans ce qu'elle n'a pas réussi en vingt ans. Mais il faut veiller à l'enclenchement de politiques de convergences permettant à la Région de se repositionner dans la moyenne européenne. Enclencher un tel processus en dix ans, c'est possible. Mais faire en sorte que la Wallonie passe de 84 % du PIB moyen européen, à 100 %, cela tient du miracle économique. **Mais dans dix ans, les moyens à disposition de la Wallonie risquent de se réduire...**

C'est pour cela qu'il est important que le processus soit enclen-

ché avant cette échéance. Si, ensuite, les moyens diminuent, ils seront compensés par la vitesse à laquelle ce processus de rattrapage va se développer. Ce sera alors un processus de croissance qui s'auto-alimente.

**Est-il possible de redresser la Wallonie sans simplifier l'ensemble des outils publics existants ?**  
Il est important d'avoir une réflexion d'ensemble sur la complémentarité entre les instruments de politiques économiques, en ce compris le rôle des acteurs écono-

un rôle bien spécifique. Mais il faut aussi assurer l'interface entre les deux. Au nom d'un objectif politique certes louable de simplification des structures, il ne faudrait pas jeter le bébé avec l'eau du bain et créer de trop grands ensembles. Il faut plutôt chasser les effets d'aubaine. La Wallonie doit veiller à ce que son système d'aide à l'investissement soit le plus cohérent et le plus efficace possible, en fonction des objectifs poursuivis. Et que les programmes de recherches soient bien ré-

« Au nom d'un objectif de simplification des structures, il ne faudrait pas créer de trop grands ensembles ».

Henri Capron (ULB)

miques et sociaux. On dispose d'une multitude d'acteurs qui interviennent dans la mise en œuvre de la politique économique régionale. Il faut se montrer attentif à leur complémentarité. Par exemple, l'Agence de stimulation économique (ASE) et l'Agence de stimulation technologique (AST) permettent de coordonner l'ensemble des acteurs et chacune a

fléchi. Et en Wallonie, il y a sans doute une réflexion insuffisante en ce qui concerne les transferts et la diffusion des nouvelles technologiques. Or si vous créez un procédé en Wallonie mais que vous ne disposez pas des entreprises pour le valoriser, vous ne pourrez pas créer de valeur ajoutée. ■

Propos recueillis par  
**PASCAL LORENT**

## Les pôles wallons ne s'en sortent pas mal

Sur base de trois critères (emploi, exportations, innovation), Henri Capron a situé les six pôles wallons dans l'espace économique de l'Europe des 15, en examinant également leur dimension (mondiale, internationale, européenne, régionale).

**Skywin** (aérospatial) est 26<sup>e</sup> sur 38, avec un benchmark de 54 % (vocation européenne). **Biowin** (sciences du vivant) est 16<sup>e</sup> sur 49, avec 82 % (vocation mondiale). **Mecattech** (génie mécanique) se classe 14<sup>e</sup> sur 67, avec 85 % (vocation mondiale). **Wagrallim** (alimentation) est 65<sup>e</sup> sur 99, avec 68 % (vocation régionale). **Logistic in Wallonia** fait moins bien encore : 56<sup>e</sup> sur 82, avec 60 % (vocation régionale). Et **Greenwin** (chimie et matériaux durables) se porte mieux : 24<sup>e</sup> sur 45 avec 71 % (vocation européenne). P. LT

